

# COMITÉ PROVINCIAL NORD de TIR à L'ARC



## CHAMPIONNAT 18 M PROVINCE NORD

### REGLEMENT 2019

Le Comité Provincial Nord de tir à l'arc organise chaque saison une compétition destinée aux jeunes sortis de la « Compétition Jeunes » et ouverte à la catégorie senior à super vétéran intitulée : « Championnat 18 M Province Nord »

#### OBJECTIF /

Initier, préparer et favoriser l'accès des jeunes archers aux compétitions fédérales ainsi qu'au tir en duels.

#### DATES /

Les dates de compétitions sont identiques aux dates du « Challenge Arc Jeunes » (Compét Jeunes) de la Province Nord.

#### INSCRIPTIONS /

Pour participer à ce Championnat, chaque archer doit présenter obligatoirement sa licence fédérale et son certificat de non contre indication à la pratique du tir à l'arc.

#### CATÉGORIES /

Tout archer(e) des catégories allant du Poussin (dans sa dernière année avec certificat médical de sur-classement (règlement FFTA) au Super Vétéran peut participer à ce championnat en cours de saison.

#### ORGANISATION DU CONCOURS /

- **Distance de tir** : 18 m
- **Séries** : 1 série de 10 volées de 3 flèches ou 2 séries de 7 volées de 3 flèches
- **Temps de tir** : 2 mn par volée de 3 flèches
- **Finale** : Finale en round 3 volées de 3 flèches (**sauf poussins**)
- **Flèches de barrage** : en finale uniquement
- **Tenue exigée** : Tenue de club ou blanche ou T/Shirt orange CPNTA, chaussures fermées
- **Arbitrage** : Chaque compétition est arbitrée par un arbitre fédéral
- **Blasons** : Blasons neufs en fonction de sa catégorie

Niveaux	Poussins	Benjamins minimes	Cadets à Super vétérans
Blasons	80 cm	60 cm	40 cm trispot



## CLASSEMENT /

Un classement provisoire au total de points des 3 compétitions est établi à l'issue de chaque compétition en fonction des catégories d'âge.

Le classement général déterminera la place pour les duels.

Ils se tirent en 3 volées de 3 flèches sur blasons trispot sauf poussins.

Les égalités sont départagées :

- Au nombre de 10
- Au nombre de X

Flèches de barrage en finale uniquement, 1 seule flèche la plus proche du centre.

Les concurrents ayant perdu en  $\frac{1}{2}$  finales sont classés selon leur score en  $\frac{1}{2}$  finales.

## RÉCOMPENSES/

Médailles aux trois premiers de chaque catégorie

A l'issue des trois compétitions, la finale sera dotée par le CPNTA de :

- **Coupe aux champions des catégories suivantes (classés par taille de blason) :**
  - poussins hommes et femmes (blasons de 80)
  - benjamins, benjamines et minimes hommes et femmes, (blasons de 60)
  - cadets, cadettes, juniors hommes et femmes, (blasons de 40)
  - seniors à super vétérans hommes et femmes (blasons de 40)
  - arc nu ensemble.
- Matériel d'archerie ou chèque cadeau au total des points des trois compétitions, incluant le parcours découverte de la CJ2 aux trois premiers des catégories citées ci-dessus à condition d'avoir participé aux trois compétitions.

**Le règlement de la CJ2 « PARCOURS DECOUVERTE » EST CELUI IDENTIQUE du règlement « ARC JEUNE DE LA PROVINCE NORD »**



Comité Provincial Nord de Tir à l'Arc BP 475 - 98860 KONÉ - KOOHNË NOUVELLE CALÉDONIE

☎ : (687) 47.25.51

✉ cpntanc@gmail.com



Je, soussigné(e), .....licencié(e) au club  
" Les Archers de la TIPINGA " certifie avoir pris connaissance du règlement  
concernant le " Championnat 18 m Province Nord ".

Je m'engage à effectuer les trois principales compétitions ayant lieu à :

1. CJ1 TIPINGA le Dimanche 13 Mai 2018
2. CJ2 TIPINGA le Dimanche 22 juillet 2018
3. CJ3 TIPINGA, le Dimanche 07 Octobre 2018

En outre, je veillerai à venir régulièrement aux entraînements.

A Koohné Koné, le .....

Signature de l'archer / l'archère :

Signature des parents :

